



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>



Section « Randonnées - Montagne »

Courriel : tlc-rando-montagne@orange.fr

Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT

DEUX JOURS DE RANDONNÉE SUR LE PLATEAU DES GLIERES

NOTICE D'INFORMATION SIMPLIFIÉE

L'association « T.L.C. » de BARBERAZ organise un « mini-séjour-randonnée » dénommé:

"Deux jours de randonnée sur le Plateau des Glières"

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2014-2015.

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Date: du jeudi 7 au vendredi 8 février 2019.

Nombre de participants: 18 au maximum.

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un mini-séjour orienté sur la pratique de la raquette à neige avec deux randonnées comprenant des dénivelées de 400 à 550 m et de 4 à 5 heures de marche.

Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

Départ de BARBERAZ le jeudi 7 février 2019 à 8h00 Déplacement jusqu'au Col des Glières.

Randonnée vers "les Chalets des Auges". 550 m de dénivelé, 5h00 de marche niveau "2" Arrivée au refuge de Notre Dame des Neiges en fin d'après-midi. Installation, nuitée.

Vendredi 8 février, randonnée sur "le grand tour du Plateau des Glières": 400 m de dénivelé, 5h00 de marche, niveau 2.

Retour à BARBERAZ en fin d'après-midi le vendredi 8 février.

HEBERGEMENT

Refuge de Notre Dame des Neiges.

Téléphone: 04 50 22 80 88

Site internet : <http://www.gite-refuge-les-glieres.fr/>

Le séjour est réservé en demi-pension (repas du soir - nuitée - petit-déjeuner)

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 40,00€ par personne, en demi-pension.

Supplément pour chambre individuelle: SANS OBJET.

Ce prix comprend :

- * La demi-pension du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- * Les taxes de séjour

Ne sont pas compris :

- * Le voyage A-R jusqu'au Col des Glières, basé sur le covoiturage, à régler directement aux conducteurs. Voir paragraphe « Déplacements » ci-dessous
- * Les repas de midi qui restent à la charge des participants. Possibilité de réserver un sachet repas pour le vendredi 8 février au prix de 8,00 €; l'indiquer au moment de l'inscription.
- * Les boissons aux repas, cafés,
- * Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- * D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 40,00€ représentant le montant total du séjour** avant le 15 janvier 2019.

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 15 janvier 2019.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

PAIEMENTS

Solde du séjour, soit 40,00€ avant le 15 janvier 2019.

Chèque à l'ordre de l'association T.L.C.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Distance : 85 km de BARBERAZ et 1h30 de trajet voiture d'après Via Michelin.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 15,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

A défaut, il sera fait application des règles de retenues fixées par le prestataire.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée en raquettes pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2018-2019.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

Pour la nuitée au refuge n'oubliez pas d'emporter un "drap-sac" ou un duvet léger.

Barberaz, le

Vu, le président de l'association T.L.C.
Jean PERROD

Le Responsable du Pôle Le Responsable du séjour
Pierre DIDIER-LAURENT Jean Luc PETIT-GAS